

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

RÉDACTION 76, rue de l'Hôtel-de-Ville, 76	ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne	PRIX DE L'ABONNEMENT		LES ABONNEMENTS partent des 1 ^{er} et 16 de chaque mois.	Gérant : C. BENOIT-GONIN Imprimerie de R. Storch, Lyon.
		Ville de Lyon... 10 fr. Six mois : 20 fr. Un an : 40 fr.	Département du Rhône... 11 fr. — 23 fr. — 44 fr.		

Lyon, le 4 Septembre

Une dépêche de Florence, datée du 1^{er} septembre, nous a fait connaître qu'après délibération du conseil des ministres, le roi d'Italie a décidé qu'il accepterait les invitations qui lui ont été adressées par les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, et qu'il se rendrait à Vienne d'abord, et de là à Berlin.

Le voyage de Victor-Emmanuel emprunte aux circonstances dans lesquelles il se produit, une importance politique qui lui serait perdue si, dans cette manifestation, une source de difficultés probables pour notre diplomatie.

L'année dernière, à pareille époque, l'entrevue des trois empereurs à Berlin parut d'abord grosse de menaces, et l'on n'a pas oublié de quels commentaires terrifiants certains journaux firent suivre le récit de ces entrevues entre souverains et ministres, entrevues dans lesquelles on eût dit qu'il allait se décider le sort de la France. De toutes ces calamités qui, par l'effet naturel de cette nouvelle Sainte-Alliance, devaient inévitablement, disait-on, fonder sur la France républicaine, aucune, Dieu merci ! n'est venue entraver l'œuvre de notre relèvement.

L'indemnité de guerre est aujourd'hui soldée, ou va l'être entièrement. Notre armée est déjà renisée sur un pied respectable. Jusqu'à ces derniers temps, les sympathies de l'Europe ne nous ont pas fait défaut, et bien que, dans le camp monarchique, on n'ait pas cessé d'élever sur le manque total d'alliances les raisonnements par lesquels nos adversaires bataient en brèche l'institution républicaine, il y a un fait acquis : c'est que, tant qu'ont duré les pouvoirs de M. Thiers, nous avons vécu en bons termes avec toutes les grandes puissances de l'Europe.

Aucun événement ne s'est produit, aucun symptôme ne s'est manifesté, qui aient pu nous inspirer des inquiétudes sérieuses à l'endroit de nos relations extérieures. Ayons le courage de le reconnaître : quoique notre patriotisme ait dû en souffrir, l'entrevue des trois empereurs ne pouvait avoir qu'un effet salutaire sur nos propres destinées ; parce qu'elle était, aux yeux de l'Europe, une garantie temporaire du maintien de la paix, et que, pour reprendre notre rang, pour renouer comme nation à la vie politique, c'est surtout du maintien de la paix que nous avons besoin. Obligés de refouler jusqu'à un fond de nos cœurs les sentiments d'indignation et de colère que soulèvent, dans tout le pays, le souvenir de nos récents désastres, le poids écrasant de l'occupation étrangère, tout cet amoncellement de misères et de douleurs, en un mot, que nous avons léguées à l'empire, nous avons gagné, à écouter que la voix de la froide raison, de reprendre vite possession de nous-mêmes, d'être debout, d'être libres, à l'heure où va s'accomplir l'acte décisif de notre constitution politique.

Si nous avons rappelé ces jours, déjà loin de nous, où la patrie frémissante se sentait encore à la merci d'un vainqueur, c'est qu'à la lueur du passé nous pourrions plus clairement enlever les périls de l'heure présente.

Ainsi que nous le disions tout récemment encore, il est impossible de méconnaître que l'entrevue de Frohsdorf,

me semble très-folle...
— Pourquoi ?
— Parce que nous savons que nous sommes ridicules, ma chère !
Rosa débita cette réponse comme s'il n'y avait pas au monde de plus concluant.

Le regard dominateur d'Helena était resté fixé sur le visage de sa compagne ; tout à coup, dans un élan de cordialité, elle lui tendit les deux mains.
— Vous serez mon amie, dit-elle, et vous me viendrez en aide ?
— Sincèrement, ma chère, je le veux bien, répliqua Rosa, avec un ton d'affection enfantine qui dut aller droit au cœur d'Helena. Je serai pour vous une aussi bonne amie que le peut un pauvre petit être comme moi envers une noble créature comme vous. Vous aussi, soyez noble créature pour moi, je vous en prie ; je ne me comprends pas bien moi-même, et, en vérité, j'ai bien grand besoin d'une amie qui me comprenne.

Helena l'embrassa, et retenant ses deux mains dans les siennes, elle dit :
— Qu'est-ce que M. Jasper ?
Rosa détourna la tête.
— C'est l'oncle d'Edy et mon professeur de musique, dit-elle.
— Vous ne l'aimez pas ?
— Ah ! l'enfant ! s'écria Rosa en se couvrant le visage avec ses mains.

Edy fisonnait d'apprendre et d'ignorer.
— Vous savez qu'il vous aime ?
— Oh ! ne dites pas cela... ne le dites pas... le dites pas !... s'écria Rosa en se laissant tomber à genoux et en se cramponnant à la robe de sa nouvelle amie. Ne parlez pas ainsi. Il me terrifie. Il hante ma pensée comme un épouvantable fantôme. Je sens que je ne suis jamais sûr de son cœur. Il me semble toujours qu'il va passer à travers la muraille quand on prononce son nom.

Et Rosa regarda avec effroi autour d'elle comme si elle s'attendait à voir Jasper debout dans l'ombre, au fond de la chambre.
— Faites un effort pour m'en apprendre davantage, ma chère.
— Oui, je parlerai... je parlerai... parce que vous êtes forte ; mais, tenez-moi bien tant que je parlerai et restez tout près de moi quand j'aurai fini.

— Mon enfant ! vous parlez de cet homme comme s'il vous avait effrayée de quelque manière ténébreuse...
— Ne me m'a jamais dit un mot... jamais.
— Que vous a-t-il fait ?
— Il m'a fait son esclave avec son seul regard ; il m'a forcée de le comprendre sans me dire un mot ; il m'a forcée de garder le silence, sans me faire une menace. Quand je joue du piano, ses yeux me quittent pas mes mains. Quand je chante, ses yeux ne quittent pas mes lèvres. Quand il me reprend et qu'il frappe une note, ou chante, ou joue un passage, il passe lui-même dans les sons, et alors il me dit tout bas ce qu'il est en train de me penser, et il m'ordonne de garder le secret, d'éviter ses yeux ; mais il me force à les voir quand les miens sont fixés sur eux. Même quand un voile passe sur son regard, ce qui arrive quelquefois, et qu'il semble plongé dans une sorte de rêve effrayant pendant lequel il devient plus menaçant encore, il m'oblige à sentir ce qu'il ressent, à savoir qu'il est là, toujours là, assis près de moi, plus terrible que jamais.

— Où voyez-vous en tout cela des raisons de frayeur, chère petite ? De quoi vous croyez-vous menacée ?
— Je ne sais... Je n'ai jamais osé y penser ni me le demander.
— Et c'est la ce qui vous est arrivé ce soir, n'est-ce pas ?
— Oui, c'est tout ; mais ce soir, tandis qu'il épiait mes lèvres si attentivement pendant que je chantais, je me sentais plus honteuse et plus cruellement blessée. Il me semblait qu'il m'em-

(A suivre.)

suivant de près le renversement de M. Thiers et l'avènement aux affaires d'un ministère pris dans les rangs de la coalition monarchique, a modifié considérablement notre situation vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie. La perspective d'une restauration royaliste en France, a éveillé chez nos voisins certaines appréhensions dont le voyage de Victor-Emmanuel à Berlin n'est que la manifestation publique. Le comte de Chambord, dans tous ses manifestes, s'est plu à identifier sa propre cause, et aussi la cause de la France, avec « celle de l'Eglise », avec la cause de Dieu même.

Quelques efforts que fassent aujourd'hui les journaux fusionnistes pour atténuer la portée de ces déclarations, celles-ci subsistent, et il n'est point douteux qu'elles n'aient singulièrement aidé, depuis un mois, à rapprocher l'Italie de l'Allemagne.

Les correspondances italiennes nous traacent un tableau exact, croyons-nous, de l'état des esprits dans la Péninsule. Nulle irritation, nul mauvais vouloir contre la France, mais la ferme volonté de maintenir l'unité nationale et de repousser toute tentative de restauration de la souveraineté temporelle du pape. C'est à ce mouvement d'opinion qu'a cédé évidemment le conseil des ministres, en invitant Victor-Emmanuel à se rendre en Allemagne.

De même que l'entrevue de Berlin en 1872 avait incontestablement pour objet de mettre obstacle aux projets de revanche que la France républicaine aurait pu hâtivement concevoir, de même le voyage actuel du roi d'Italie est une simple démonstration à l'adresse du parti monarchique français, dont les agissements tendent à nous entraîner sur une pente funeste.

L'Italie se garde, c'est son droit : à nous de nous garder aussi.

INFORMATIONS POLITIQUES

Le patriotisme nous fait un devoir de croire que l'on se réjouira fort peu aujourd'hui en France.

Nous ne reviendrons pas sur les considérations que nous avons développées hier, mais il ne faut pas oublier que l'universaire du 4 septembre n'est qu'à deux jours de distance du 2 septembre, l'universaire du plus grand désastre militaire de notre siècle, la prise de Sedan.

C'est avec enthousiasme que les Allemands ont fait, autour d'un monument garni de nos canons, ce jour glorieux pour eux, honteux pour nous.

L'heure est donc à la tristesse, ou tout au moins au calme et à la dignité ; c'est pour un grand peuple la meilleure façon de manifester.

Le maréchal-président est venu hier matin à Paris. Il a présidé le conseil des ministres, qui s'est réuni à l'Élysée.

On croit qu'une résolution a été prise dans ce conseil sur la question de convocation des collèges électoraux actuellement vacants ; le Journal officiel contiendra, sous peu de jours, les décrets de convocation de plusieurs de ces collèges ; mais non de tous ceux vacants, contrairement à ce qui avait été annoncé par quelques journaux.

Les fusionnistes perdent de jour en jour du terrain ; les députés du centre gauche sur lesquels ils avaient cru compter demeurent fermement attachés aux institutions existantes.

M. Horace de Choiseul, qui a reproché avec tant de courage à la majorité de l'Assemblée son ingérence envers M. Thiers, vient de déclarer, dans une lettre au *Tribuneur de Seine-et-Marne*, qu'il restera le fidèle champion de l'idée républicaine, même dans le cas où une majorité de quelques voix dans la Cham-

bre s'attribuerait le droit de restaurer la monarchie.

Un incident intéressant s'est produit dans le conseil général du Puy-de-Dôme. M. de Barante, l'ami et le coreligionnaire de M. de Broglie, qui sans doute ne connaissait pas le discours prononcé au conseil général de l'Eure, a fait observer que la commission de décentralisation, dont il est membre, a consacré quarante-deux séances à discuter la question des maires et qu'elle n'a pas encore adopté de solution définitive.

Donc, de l'aveu d'un membre de la commission de décentralisation, malgré les déclarations de M. de Broglie, il est avéré que l'enquête n'est pas terminée.

M. de Broglie, ministre des affaires étrangères, vice président du conseil, et M. Desseignay, ministre des travaux publics, sont attendus à Rouen, lundi prochain 8 septembre ; le *faon*, avis de l'Etat, se mettra à leur disposition et les deux ministres feront une excursion dans la basse Seine. M. Pouyer-Quercier, député, président de la chambre de commerce de Rouen, et les membres de cette chambre, M. Nélieu, député, maire de Rouen, et une députation du conseil municipal, plusieurs députés et conseillers généraux de la Seine-Inférieure et de l'Eure, les préfets des deux départements, M. Lemaitre, ingénieur en chef de la navigation de la Seine maritime, accompagneront M. de Broglie, et Desseignay à bord du *faon*.

Dans le principe, dit le *Nouveliste*, de Rouen, M. de Broglie ne devait pas effectuer ce voyage ; mais le département de l'Eure n'est pas moins intéressé que celui de la Seine-Inférieure à l'amélioration de notre fleuve, et M. de Broglie, député de l'Eure, a voulu s'associer à M. Desseignay dans l'étude des questions qui seront soumises au ministre des travaux publics concernant l'entretien des digues, le dragage du banc des Moulins, l'amélioration de la Risle et la refaçon des quais de Rouen.

Toujours de grandes divisions dans le parti impérialiste.

L'influence de M. Rouher avait fait éloigner de l'empereur Napoléon III M. le comte Davilliers, qui remplissait des fonctions auprès de sa personne. Le comte Davilliers est revenu à Châteauroux le 15 août, et, en le voyant, le prince impérial s'est précipité vers lui, l'a embrassé et l'a remercié avec une expansion qui a été fort remarquée d'être venu protester contre la mesure dont il avait été l'objet.

M. Leblond, le nouveau directeur des postes, a reçu en communication de M. le ministre des finances un télégramme annonçant la conclusion des négociations ouvertes avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, relativement au nouveau traité postal, qui sera mis en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1874.

Le prince de Serbie, en ce moment à Vienne, doit venir prochainement à Paris. Il y voyagea incognito sur notre territoire. Il ne sera donc l'objet d'aucune réception officielle. Des politesses dues à son rang lui seront seulement faites, et il est probable que, soit le président de la République, soit le ministre des affaires étrangères se feront inscrire chez lui.

On évitera ainsi les réclamations de la Porte en ce moment en délicate avec le gouvernement de Vienne, à cause de la réception officielle qu'il a faite au prince sans l'agrément du sultan.

Un article du *Mémorial diplomatique* qui tendait à faire croire qu'il y avait comme une reprise de sentiments d'hostilité de la part du Japon et de la Chine contre les étrangers, a produit une certaine sensation. La *Correspondance universelle* le rectifie en ces termes :

« Nous pouvons affirmer, de source certaine, que ces renseignements ne sont pas exacts. La France entretient de très-bonnes relations avec les cours de Pékin et de Yoddo. Le Mikado lui témoigne des dispositions si favorables qu'il introduit le code Napoléon dans ses Etats et qu'il porte l'uniforme de général de division français. »

« Quant au jeune empereur de Chine, il a consenti à recevoir en audience les ministres des puissances étrangères, ce qui est une concession de la plus haute importance puisqu'elle

constitue une innovation jusque-là sans précédent, et à laquelle le diplomate attachait, avec raison, le plus grand intérêt. »

« Au surplus, la France est représentée en Chine et au Japon par des diplomates très-experimentés, M. de Joffroy, à Pékin, et M. Berthemy, à Yoddo. »

Les intérêts de nos nationaux ne pouvaient être confiés à de meilleures mains. Les diverses puissances européennes et les Etats-Unis sont d'ailleurs pleinement d'accord, et nous sommes en mesure d'affirmer, par suite de renseignements de la plus incontestable authenticité, que la diplomatie française joue dans l'extrême Orient le rôle le plus honorable et le plus utile.

« Les négociations françaises en rapport avec ces limites contrées ne doivent donc concevoir aucune inquiétude et ils peuvent compter sur la protection la plus intelligente et la plus efficace. »

Le *Journal de Genève* annonce que dans l'après-midi du 31 août a eu lieu à Olten, l'Assemblée générale des délégués vieux-catholiques, au nombre de 90 environ.

M. Favrot, professeur à Berne, et M. Gavard, secrétaire général du département de l'Instruction publique à Genève, ont été nommés membres du comité central.

L'Assemblée a adopté, entre autres résolutions proposées par le comité central, une ainsi conçue :

« Il ne sera provisoirement procédé à aucune réforme ecclésiastique importante jusqu'à ce qu'il ait été introduit une organisation ecclésiastique dans le sens de celle qui existait à l'époque apostolique et dans la période suivante. »

« La future organisation de l'Eglise doit être purement démocratique, reposant sur la paroisse, et développée sur le système représentatif avec ces assemblées synodales comme organes supérieurs. »

« Aussitôt qu'un nombre suffisant de paroisses demanderont la constitution d'une Eglise catholique nationale suisse, l'Assemblée de leurs délégués nommera, par exemple, une commission diocésaine mixte (composée d'ecclésiastiques et de laïques) qui, d'accord avec les autorités compétentes de la Confédération et des cantons, soumettra des propositions pour la constitution de l'Eglise nationale, ainsi que pour l'institution et l'organisation d'un évêché, le cas échéant. »

« Une élection épiscopale devrait être faite par le synode mixte diocésain composé des délégués des paroisses. L'élu prêterait serment uniquement à l'autorité qui l'aurait choisi, mais il lui serait interdit de contracter aucune obligation vis-à-vis de la curie romaine. »

Le comité est invité à convoquer de nouveau dans le plus bref délai possible l'Assemblée des délégués, afin de trancher les questions relatives à la constitution de la nouvelle Eglise.

Une députation de 17 membres a été élue pour assister officiellement au congrès général que les vieux-catholiques tiendront le 12 septembre à Constance.

On annonce que le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire confidentielle pour les inviter à ne plus désormais prendre de mesure de répression contre la presse sans lui en avoir référé.

Il en est de certaines circulaires confidentielles comme des voyages incognito, tout le monde les connaît et c'est ce dont l'auteur n'est jamais fâché. M. Beulé, ou le sait, voudrait, quoique un peu tard, gagner de la popularité et cela par le moyen du prestige ; mais sans pour cela trop se risquer. Il n'aime guère à se risquer, c'est même ce qui parfois le rend un peu gêné quand on le questionne et qu'il faut répondre.

Nous ne doutons pas que sa nouvelle circulaire ne soit dès aujourd'hui l'objet des félicitations hyperboliques des journaux ministériels. Ces derniers ont bien porté jusqu'aux nues ses talents oratoires ; rien n'empêche qu'ils ne cé-

lèbrent aujourd'hui son libéralisme.

Pour nous, tout en rendant hommage aux bons sentiments qui, sans nul doute, ont inspiré la circulaire du ministre de l'intérieur, nous attendrons, pour l'apprécier, quelle ait produit quelques résultats. Ce que, pour le moment, nous voyons de plus clair, c'est que M. Beulé se réserve à lui seul le droit d'interdire la vente et le colportage des journaux. Il enlève bien aux préfets un peu de cette initiative de répression dont ils faisaient contre la presse un usage assez peu modéré ; mais l'arbitraire subsiste toujours ; il est simplement centralisé. Nous verrons par la suite l'usage que M. Beulé croira devoir faire de ce pouvoir en quelque sorte discrétionnaire. Il en assume en tout cas la responsabilité. Nous souhaitons, on le comprend sans peine, de le voir user avec une sage réserve, et dans un esprit vraiment libéral, de cette prérogative, et c'est avec confiance que nous attendons les heureux effets de sa circulaire. Seulement les nouvelles prescriptions de M. le ministre eussent été accueillies avec une satisfaction unanime, s'il eût jugé à propos de lever en même temps les interdictions qui pèsent sur les journaux antérieurement frappés.

Cela eût été d'un bon présage pour l'avenir.

TROP DIFFICILES!

Les monarchistes sont bien malheureux.

Pendant que leurs premiers sujets tentent en jeu tous les procédés pour attirer sur eux, avec les bénéfices du peuple, les bénéfices de la libération du territoire, sans pouvoir, hélas ! réussir à provoquer la plus petite ovation, la plus petite adresse, M. Thiers, « le si-moine vieillard », a le mauvais goût de faire au gouvernement une concurrence déloyale en se laissant envoyer de toutes parts des adresses de félicitations, et en ne fermant pas brusquement sa porte au nez des Français reconnaissants qui le poursuivent de leurs sympathies.

Depuis le 24 mai, le système employé contre lui par la presse monarchique n'a pas changé.

Il y a quelques mois, M. Thiers était-il reconnu dans les rues de Paris, et de braves gens manifestaient-ils bien innocemment leurs sympathies pour l'homme d'Etat qui, seul après nos désastres, s'était trouvé capable de prendre les rênes du gouvernement, les journaux de la coalition s'écriaient :

« Voilà bien le vieux révolutionnaire, qui se promène pour amener les masses. »

L'ancien président, au contraire, restait-il chez lui et recevait-il par hasard une délégation quelconque, immédiatement c'était : « le vieillard sinistre qui s'enferme dans son antre pour conspirer contre le gouvernement. »

Et tous d'ajouter : « Ce ne se retire-t-il à l'étranger ! Ce serait au moins faire une fois preuve de patriotisme. »

Un beau jour donc, M. Thiers se prépare à partir.

On aller ? en Suisse ; mais il faut passer par l'Alsace. L'ancien président de la République, toutes réflexions faites, étant convaincu, qu'en quelque endroit qu'il aille, il faut toujours passer quelque part, se décide pourant.

La première partie du voyage s'effectue dans le plus grand calme ; l'incognito est parfaitement observé. Mais à

Belfort, voilà un incident qui survient. Le hasard amène un malentendu dans le service des trains, et le « vieux révolutionnaire » est condamné à s'arrêter dans la ville qui lui doit d'être resté français.

Ovations des habitants, hauts cris de la presse monarchique :

« L'ancien président va chercher en Alsace la popularité malsaine qu'il ne trouve plus en France... etc... »

A Mulhouse, c'est à la gare que nos malheureux compatriotes annexés vont acclamer M. Thiers. « Bien », s'écrient les monarchistes, il se fait organiser des manifestations par l'autorité prussienne.

Enfin, M. Thiers arrive à Lucerne ; là il est en pays étranger, sur un terrain neutre, la monarchie peut respirer à son aise à quelques cents kilomètres de lui. Mais non, l'enthousiasme des Français le poursuit partout. Une délégation représentant quinze cents de nos compatriotes résidant en Suisse vient encore le féliciter.

Quelle audace à ce petit homme ! murmurent toujours les mêmes journaux.

« Craignez cependant que la postérité ne juge très-sérieusement ces apothéoses de contrebande, dit le *Constitutionnel*. »

« On ne nous dira pas du moins cette fois que le train était en retard, ajoute la *Liberté*. »

De bonne foi pourtant, il faut que M. Thiers soit quelque part ; et à moins de se mettre un faux nez, des favoris noirs et des talons d'un pied, nous ne voyons pas trop comment, à quel endroit qu'il soit, il parviendra à se dissimuler.

On doit bien cependant reconnaître que tout cela n'est pas fait pour être agréable aux monarchistes ; c'est même certainement fait pour leur être désagréable ; mais aussi ces messieurs sont bien difficiles à contenter. Et vous verrez que le jour où, pour en finir avec eux, M. Thiers se retirera dans une île écartée et déserte, à Sainte-Hélène si l'on veut, ils ne pousseront qu'un cri : « C'est de la pose. »

De l'Organisation Industrielle et Sociale de la FABRIQUE LYONNAISE (1).

Au nom seul de soieries l'imagination se transporte à Lyon ; ce nom s'identifie en quelque sorte avec celui de notre grande cité. La fabrique lyonnaise, avec les 120,000 métiers qu'elle fait battre n'est pas seulement, en effet, une des plus belles, des plus riches, la plus éminemment nationale de toutes les industries françaises, mais c'est elle qui a porté le plus haut peut-être, étendu le plus au loin, dans l'ordre purement industriel, cette réputation d'élegance et de bon goût qui sont comme des fruits du sol gaulois. Bien des concurrences puissantes se sont élevées tout autour d'elle ; Lyon est restée la métropole universelle de fabrication des soieries et le nom du modeste ouvrier auquel elle doit en partie sa fortune est aussi connu dans le monde entier que ceux de nos plus grands fondeurs de guerre. Aussi bien l'invention de Jacquard a-t-elle été une véritable conquête et a-t-elle justement comparé l'industrie à un vaste champ de bataille qui a ses victoires et ses défaites, ses annexions, ses traités ; traités toujours librement consentis de part et d'autre, annexions toujours librement acceptées, car elles dépendent avant tout de la volonté même de l'annexé, c'est-à-dire du consommateur.

Je me propose précisément, messieurs, d'examiner ici l'organisation, la discipline de

(1) Lecture faite au congrès scientifique par M. Marius Morand.

brassait... Je n'ai pu supporter cette sensation épouvantable... Je me suis mise à pleurer. Vous ne souffrez mot de ceci à personne du moins. Edy lui est très-attaché. Mais vous avez dit, ce soir, qu'en aucune circonstance vous n'auriez peur de lui, et cela m'a donné, à moi qui en ai si peur, le courage de confier ce secret à vous, rien qu'à vous. Tenez-moi... restez avec moi... je suis trop effrayée pour demeurer seule.

Helena pencha son brillant visage de bohémienne sur les deux bras qui s'élevaient et sur la poitrine qui se pressait contre la sienne ; ses cheveux noirs se détachaient tombant comme un voile protecteur sur les formes enfantines de la jeune fille ; un rayon de feu couvrait dans ses yeux, bien qu'ils fussent adoucis par un sentiment de pitié et d'admiration.

Que ceux que ce récit intéresse remarquent bien ce détail.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

Les deux jeunes gens, après avoir vu les demoiselles tout à fait étaient les cavaliers entrer dans la cour de la Maison des Nonnes, vire comme si le vieux beau délabré au jargon dans l'œil leur avait semblé les braver insolemment.

Et se regardèrent l'un l'autre, puis promènerent leurs yeux sur la longue rue éclairée par la lune et se mirent lestement à marcher côte à côte.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

CHAPITRE VIII
LES COUTEAUX SONT TIRÉS.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 5 Septembre 1873. 16

LE

Mystère d'Edwin Drood

PAR

Ch. DICKENS

CHAPITRE VII

PLUS D'UNE CONFIDENCE.

(Suite)

On la choyait à qui mieux mieux, mais quand elle fut renisée et ramenée au piano, la Place de Jasper était vide.

— Ja-k est parti, Pussy, lui dit Edwin. J'ai bien peur qu'il ne se soit pas trouvé flatté d'avoir été présenté comme le monstre qui vous effraie.

Rosa ne répondit pas un mot ; elle frissonna encore comme si on l'avait exposée à un air un

Reproduction interdite à tous les journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Une autre section est composée de la philosophie et des beaux arts...

Le congrès fut du reste plus de bruit et de mouvement que de substance...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Si, dans trente deux ans, il se tient encore à Lyon une session de quelque congrès...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Tout en constatant la nécessité de développer autant que possible le système de communications rapides...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et du Commerce, Vu l'article 14 du décret du 3 décembre 1861...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

pour Vienne; et comme ce voyage était prévu, il était d'un grand intérêt pour nous que la cour d'Autriche...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

montrent une noire ingratitude envers les hommes du 4 septembre...

CHRONIQUE

Le Petit Lyonnais publie ce matin une nouvelle sensation dont nous lui laissons naturellement toute la responsabilité...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

CHRONIQUE

Le Petit Lyonnais publie ce matin une nouvelle sensation dont nous lui laissons naturellement toute la responsabilité...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

Le préfet du Rhône donne avis que les examens pour le volontariat d'un an...

SOCIÉTÉ LYONNAISE

Table with columns: ACTIF, PASSIF, Capital, Réserves, Comptes-courants, etc.

Table with columns: ACTIF, PASSIF, Capital, Réserves, Comptes-courants, etc.

Table with columns: ACTIF, PASSIF, Capital, Réserves, Comptes-courants, etc.

Table with columns: ACTIF, PASSIF, Capital, Réserves, Comptes-courants, etc.

Table with columns: ACTIF, PASSIF, Capital, Réserves, Comptes-courants, etc.

Table with columns: ACTIF, PASSIF, Capital, Réserves, Comptes-courants, etc.

Table with columns: ACTIF, PASSIF, Capital, Réserves, Comptes-courants, etc.

Table with columns: ACTIF, PASSIF, Capital, Réserves, Comptes-courants, etc.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 5 septembre, 5 h. m. Un arrêté du gouverneur de Paris, sur un avis du conseil des ministres...

Paris, 5 septembre, 5 h. m. Un arrêté du gouverneur de Paris, sur un avis du conseil des ministres...

Paris, 5 septembre, 5 h. m. Un arrêté du gouverneur de Paris, sur un avis du conseil des ministres...

Paris, 5 septembre, 5 h. m. Un arrêté du gouverneur de Paris, sur un avis du conseil des ministres...

Paris, 5 septembre, 5 h. m. Un arrêté du gouverneur de Paris, sur un avis du conseil des ministres...

Paris, 5 septembre, 5 h. m. Un arrêté du gouverneur de Paris, sur un avis du conseil des ministres...

Paris, 5 septembre, 5 h. m. Un arrêté du gouverneur de Paris, sur un avis du conseil des ministres...

Paris, 5 septembre, 5 h. m. Un arrêté du gouverneur de Paris, sur un avis du conseil des ministres...

DÉPÊCHES D'HIER

Paris, 4 septembre, 7 h. 50, matin. Une note de l'Officiel dit que toutes les dispositions financières ont été prises pour le paiement au 5 septembre...

Paris, 4 septembre, 7 h. 50, matin. Une note de l'Officiel dit que toutes les dispositions financières ont été prises pour le paiement au 5 septembre...

Paris, 4 septembre, 7 h. 50, matin. Une note de l'Officiel dit que toutes les dispositions financières ont été prises pour le paiement au 5 septembre...

BIBLIOGRAPHIE

Revue scientifique. SOMMAIRE DU NUMÉRO 9 (30 OCT 1873). Le Congrès de Lyon. — Association française pour l'avancement des sciences...

Revue politique et littéraire. SOMMAIRE DU NUMÉRO 9 (30 OCT 1873). Le Congrès de Lyon. — Association française pour l'avancement des sciences...

Nouvelles du Maine

PARIS. (Correspondance particulière du Journal de Lyon.) 4 septembre. Le remaniement diplomatique annoncé depuis quelque temps s'opère d'un moment à l'autre...

